

Unité mobile d'urgences sociales UMUS

L'Unité mobile d'urgences sociales a été créée en 2004 afin d'assurer la prise en charge de l'urgence sociale sur le canton de Genève en relais des structures de jour. Cette unité fait partie de l'institution genevoise de maintien à domicile-imad.

Complétant le dispositif de jour, **l'UMUS intervient de 17h à 8 h en semaine et 24h sur 24h les weekends et jours fériés.**

De par son activité, l'UMUS contribue à la coopération entre les acteurs du réseau socio-sanitaire genevois en étant une voie de recours supplémentaire pour toute la population ainsi que pour ses partenaires.

En effet, l'équipe travaille en coordination avec le réseau socio-sanitaire genevois, notamment les centrales d'appels tels que 144, 117, 118 et 143, les HUG, le service de protection des mineurs, le Centre LAVI, l'hospice général et les services sociaux.

Situations prises en charge :

problématiques de précarité, de violence domestique et conjugale, de mineurs en difficulté et de santé mentale.

La mission principale de l'équipe est de répondre à toute situation de crise grâce à une évaluation socio-sanitaire ; en effet l'UMUS est composée d'une équipe pluridisciplinaire et fonctionne en binôme santé-social. L'utilisateur est au centre de l'intervention pendant et après la crise qui le concerne.

UMUS travaille en coordination avec le réseau socio-sanitaire genevois et intervient principalement sur demande des services d'urgence : Centrales d'appels (117, 118, 144, 143), HUG, Service de protection des mineurs (SPMi), foyers d'hébergement d'urgence, Service social de la Ville de Genève, Centre LAVI, Hospice général.



Pour plus de renseignements sur l'imad:

022 420 20 00

www.imad-ge.ch



Les demandes parviennent à la LAD (Ligne d'accueil des demandes de imad) qui les transmet à l'UMUS.

Le binôme répond soit en se déplaçant (domicile, rue, poste de police, HUG, école...) soit par téléphone pour un conseil et /ou orientation.

Lors des interventions, l'équipe UMUS évalue et/ou oriente la personne au sein du réseau socio-sanitaire genevois afin de lui apporter la réponse la plus adaptée à ses besoins et ressources : médiation, recherche d'hébergement dans les situations de précarité mais aussi de violence, pour les mineurs, écoute et soutien, orientation dans le réseau sanitaire.

